



# COMITE DU DEVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint  
des  
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds  
sur le  
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**DC2004-0013**  
28 septembre 2004

## NOTE DU PRÉSIDENT DE LA BANQUE MONDIALE

Les membres du Comité du développement trouveront ci-joint, pour information, une Note du Président de la Banque mondiale, James D. Wolfensohn, qui sera présentée à la soixante-dixième réunion que le Comité tiendra le samedi 2 octobre 2004 à Washington.

\*\*\*

## NOTE DU PRÉSIDENT POUR LES ASSEMBLÉES ANNUELLES 2004

### I. INTRODUCTION

1. Il est opportun, en ce 60<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Banque, d'examiner le chemin parcouru et d'évaluer ce qui reste à accomplir. Ce n'est toutefois pas la seule raison de dresser ce bilan. La théorie et la pratique du développement ont considérablement évolué au cours des vingt dernières années, dans des directions qui ouvrent de nouvelles perspectives d'un développement plus rapide et durable. Nous commençons déjà à noter des résultats dans de nombreux pays. Ces transformations n'ont cependant pas encore pleinement porté leurs fruits, en partie parce que les pays n'ont pas totalement honoré les engagements qu'ils ont pris dans le cadre du nouveau partenariat mondial pour le développement. Cela étant, il est de plus en plus impératif de faire mieux : grâce aux moyens de communication modernes, tous les habitants de la planète savent ce qui est possible et veulent savoir pourquoi un tel gouffre continue d'exister entre le niveau de vie des pauvres et le niveau de vie des riches. Nous avons vu comment le mécontentement causé par le fait qu'il n'a pas été remédié à la situation peut générer des insécurités qui nous touchent tous. Nous faisons de notables progrès mais nous avons maintenant une occasion unique d'aller beaucoup plus loin — une occasion que nous pouvons et que nous devons saisir.

2. Cela fait maintenant dix ans que je suis le président de cette institution remarquable. J'ai préparé, avec François Bourguignon, une étude de l'évolution du développement au cours des dix dernières années qui sera prochainement diffusée. J'aborderai plus longuement les problèmes de développement à long terme et la manière dont nous devons nous y attaquer lors des Assemblées annuelles, le 3 octobre. Nous aurons l'occasion d'examiner certains de ces problèmes, et les moyens d'accomplir des progrès plus rapides, lors de notre réunion du 2 octobre. Le premier point de l'ordre du jour du Comité s'intitule « Efficacité de l'aide et modalités de financement » ; à la demande du Comité, nous avons préparé, en collaboration avec le FMI, un document portant sur le rôle et l'importance de l'aide au développement, la nouvelle architecture adoptée pour accroître l'efficacité de l'aide, les questions relatives à la capacité d'absorption, et les différentes propositions novatrices formulées dans le but d'apporter un complément aux flux d'aide et déterminer la marche à suivre. S'agissant du deuxième point de l'ordre du jour, intitulé « Consolidation des bases de la croissance et du développement du secteur privé : climat de l'investissement et développement de l'infrastructure », nous avons préparé une note couvrant les principaux facteurs déterminants de la croissance, et en particulier l'importance d'un bon climat de l'investissement et la fourniture d'infrastructures adéquates, ainsi que la démarche suivie par le Groupe de la Banque pour appuyer le développement dans ce domaine ; nous avons aussi préparé un rapport distinct sur les progrès accomplis dans le cadre de l'exécution de la Banque du plan d'action pour l'infrastructure. Le Comité a également reçu des notes d'information sur les autres points de l'ordre du jour : « Dette et degré d'endettement tolérable » et « Moyens d'expression et participation des pays en développement et en transition ». J'attends avec intérêt de pouvoir m'entretenir avec vous de ces questions ainsi que les directives que vous pourrez nous donner.

3. Comme nous l'avons toujours fait, je présenterai également dans cette note les progrès accomplis et les mesures prises au titre de questions examinées antérieurement par le Comité. Nous aurons l'occasion de nous entretenir de certaines d'entre elles de manière informelle pendant le dîner.

4. J'aimerais également profiter de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à Rodrigo de Rato à la direction du FMI et à sa première réunion du Comité du développement. Je sais que, en conjuguant nos efforts, nous pourrions encore resserrer et renforcer l'étroite collaboration qui caractérise désormais une grande partie des travaux de nos deux institutions ; celles-ci opèrent en effet dans le cadre de leurs mandats respectifs pour mettre l'expertise qu'elles possèdent dans des domaines complémentaires au service des pays et, ce faisant, les aider à faire face à des problèmes allant de la réforme du secteur financier à l'obtention d'un niveau d'endettement tolérable, et elles agissent de manière concertée pour fournir un appui aux pays à faible revenu dans le cadre intégré de l'initiative des DSRP.

## **II. L'ECONOMIE MONDIALE**

5. Le taux de croissance de l'économie mondiale indiqué par les projections est de 4 % pour 2004 contre 2,6 % en 2003, et s'établira probablement à 3,5 % l'année prochaine. La cadence de la reprise faiblit au niveau mondial mais la croissance, qui ralentit aux États-Unis, au Japon et en Asie du Sud tandis qu'elle s'accélère en Europe et en Amérique latine, devient plus uniforme et plus durable. Le taux de croissance atteindra probablement le niveau record de 6 % en 2004 pour l'ensemble des pays en développement et en transition. Cette solide performance est due à l'essor économique de la Chine, à la robuste croissance observée dans les autres pays d'Asie de l'Est, en Asie du Sud et plus particulièrement en Inde, en Europe et en Asie centrale où l'on peut noter les bons résultats affichés par la Russie, ainsi qu'à la reprise en Amérique latine. La croissance a été moins forte dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne, mais elle a été plus rapide qu'au cours des dernières années.

6. Pour l'avenir, la poursuite de la hausse des prix du pétrole par suite de l'augmentation de la demande et de la faible capacité excédentaire de production à l'échelle mondiale, pourrait entraîner une flambée des prix en cas de perturbation temporaire des approvisionnements. Les déséquilibres mondiaux persistants sont également source de risques ; pour y remédier, il faudra, en particulier, réajuster les politiques monétaire et budgétaire aux États-Unis et procéder à des réformes structurelles pour stimuler la croissance, notamment au Japon et en Europe. Les pays en développement très endettés et importateurs de pétrole sont exposés à l'effet conjugué de la hausse des prix du pétrole et de celle des taux d'intérêt. L'atténuation et la gestion de ces risques continuent d'être un défi pour nous tous. Il faudra également relever le défi posé, à long terme, par la nécessité d'accélérer sensiblement la croissance dans les pays les plus pauvres, notamment en Afrique. Si les tendances actuelles se maintiennent, c'est-à-dire si le taux de croissance mondial s'établit en moyenne à 3 % par an au cours des prochaines années, le groupe des pays en développement constituera environ 60 % de

l'économie mondiale en 2030 contre 40 % environ aujourd'hui (sur la base de la PPP) ; l'Afrique subsaharienne ne sera toutefois toujours pas en mesure d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté des ODM d'ici 2015.

### III. ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETE A L'ECHELLE MONDIALE

#### Difficultés associées à un changement d'échelle

7. Lors de la dernière réunion du Comité du développement, nous avons examiné l'évaluation consternante présentée dans le premier *Global Monitoring Report*, qui montre que si les tendances actuelles se maintiennent, la plupart des ODM ne seront pas atteints dans la plupart des pays. Il est probable que l'objectif relatif à la pauvreté monétaire sera atteint au niveau mondial ; toutefois, en Afrique subsaharienne, huit pays seulement, qui comptent 15 % de la population de la région, réaliseront probablement cet objectif. Il est généralement admis que — comme convenu à Monterrey et à Johannesburg — il faudra intensifier les efforts dans de nombreux domaines dans un contexte de responsabilités partagées pour pouvoir atteindre les ODM. Cela recouvre les mesures que doivent prendre les pays en développement eux-mêmes pour renforcer la gestion de leurs ressources publiques, accroître l'efficacité de la fourniture des services et renforcer la gouvernance à tous les niveaux. Mais, les efforts que devront déployer les pays développés pour élargir l'accès à leurs marchés, appuyer le renforcement des capacités, procéder à un allègement de la dette et sensiblement accroître le volume et l'efficacité de l'aide seront tout aussi importants.

8. En mai 2004, la Banque et le Gouvernement chinois, en collaboration avec de nombreux autres partenaires, ont organisé à Shanghai une conférence intitulée « Intensification de la lutte contre la pauvreté : processus de transfert mondial des savoirs ». À mon sens, cette conférence est l'une des plus importantes consacrées au développement depuis plusieurs années. Elle a été une occasion unique de tirer des enseignements de la vaste et diverse expérience des pays en développement, de promouvoir l'apprentissage Sud-Sud, et de rechercher comment les facteurs de réussite au niveau d'un projet, d'un pays et du monde entier peuvent être utilisés et adaptés pour accroître l'ampleur des progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté dans le monde entier. Les études de cas, les visites sur le terrain et les échanges de vues avant et durant la conférence de Shanghai ont permis de constituer un important ensemble de connaissances pouvant servir de base à de nouveaux progrès. La conférence a également fait ressortir l'importance d'un processus d'apprentissage Sud-Sud continu et plus systématique. Nous collaborons donc avec un large éventail de partenaires pour diffuser les leçons apprises et reproduire ce type d'apprentissage dans toutes les parties du monde en développement et pour mettre ces enseignements à profit dans le cadre de nos propres opérations.

9. La Banque a également entrepris un autre examen important au cours de l'année écoulée, qui porte sur la croissance dans les années 90<sup>1</sup>. L'étude montre que les pays en

---

<sup>1</sup> *Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform.*

développement ont affiché des résultats divers et inattendus en termes de croissance au cours des dix dernières années puisque, dans certains pays, la croissance a dépassé les prévisions les plus optimistes tandis que dans d'autres elle est restée bien plus faible qu'on ne s'y attendait. Cela confirme bien l'importance des principes fondamentaux pour la croissance, à savoir la stabilité macroéconomique, l'allocation des ressources par les forces du marché, et l'ouverture. L'étude montre également que le respect de ces principes débouche sur des politiques et des structures institutionnelles diverses, ce qui signifie que, pour être efficaces, les politiques économiques et les conseils sur l'action à mener doivent être adaptés à la situation de chaque pays.

### **Efficacité de l'aide et modalités de financement**

10. Comme je l'ai indiqué précédemment, nous examinerons le rôle et l'importance de l'aide au développement, les moyens d'accroître l'efficacité de l'aide, les questions de capacité d'absorption ainsi que les diverses propositions novatrices formulées pour compléter les flux d'aide et déterminer la marche à suivre à cet égard. Nous avons préparé un rapport, en collaboration avec le FMI, qui examine ces questions plus en détail ; vous vous souvenez sans doute que nous avons déjà abordé certaines de ces questions lors de notre dernière réunion. J'espère que nous pourrons tous convenir que :

- L'aide revêt une importance cruciale pour le développement et la réalisation des ODM. Bien que le volume des financements d'investissements dans le développement provenant d'autres sources — recettes d'exportation, envois de fonds des travailleurs migrants, épargne intérieure, investissements étrangers dans le pays — soit souvent plus élevé, l'aide joue un rôle unique de catalyseur ; elle appuie aussi des investissements sociaux qu'il serait difficile de financer par d'autres moyens ainsi que des politiques et des institutions qui contribuent largement à la croissance et attirent d'autres flux financiers.
- Nous avons conclu une série d'accords sur l'alignement et l'harmonisation de l'aide et sur la nécessité de mieux cibler les efforts sur l'obtention de résultats qui, s'ils sont mis à exécution, permettront très probablement d'accroître l'efficacité des flux d'aide, de mieux affecter l'aide aux emplois pour lesquels elle est le plus efficace, de l'aligner plus exactement sur les priorités nationales, de réduire les incertitudes associées aux engagements futurs et d'harmoniser les procédures et les processus en fonction des systèmes nationaux. Cela ne sera pas une tâche facile, car elle implique l'apport de changements aux pratiques et procédures d'un grand nombre de bailleurs de fonds — l'enjeu est toutefois beaucoup trop important pour que nous puissions envisager un échec. Le deuxième Forum de haut niveau sur l'harmonisation, qui se tiendra à Paris en mars 2005, offrira d'excellentes possibilités d'accélérer les travaux, de les exécuter sur une plus grande échelle et de militer plus fermement en faveur de meilleures pratiques d'aide.
- De nombreux pays en développement ont la capacité d'absorber dès maintenant de manière productive un volume d'aide nettement plus élevé. La capacité d'absorption varie toutefois fortement d'un pays et d'un secteur à un autre et, lorsqu'elle est

faible, il est souvent possible de l'accroître rapidement et efficacement grâce à un appui extérieur adapté. Une bonne gouvernance, un renforcement des capacités et un climat d'investissement approprié sont essentiels.

- Pour mobiliser des volumes d'aide plus élevés, le plus simple serait que les bailleurs de fonds accroissent leurs dépenses au titre de l'aide lorsque les pays bénéficiaires prouvent qu'ils ont la capacité de procéder à des transformations productives.
- Étant donné les obstacles politiques et budgétaires auxquels se heurtent de nombreux pays donateurs lorsqu'il s'agit d'accroître rapidement les dépenses au titre de l'aide, il importe d'examiner plus attentivement certaines des propositions innovantes qui ont été présentées pour financer des flux d'aide supplémentaires. L'augmentation du volume des dons et la poursuite des allègements de dette sont manifestement des considérations importantes. On pourrait également envisager de recourir à un système de fiscalité mondial et créer de nouvelles formes de donations bénévoles. Il faudra toutefois probablement beaucoup de temps pour que de telles propositions puissent réellement prendre forme, de sorte que l'on ne pourra guère compter sur elles pour générer des augmentations sensibles de l'aide à court terme.
- Il serait également utile d'examiner plus en détail des mécanismes novateurs — qui pourraient éventuellement être adoptés bien plus rapidement — pour concentrer les montants versés (et engagés) au titre de l'aide au cours d'une période initiale compte tenu du fait que les engagements au titre de l'aide augmenteront aux périodes subséquentes. De toutes les propositions formulées c'est celle de l'IFF qui est la plus détaillée. Elle est techniquement faisable à condition qu'elle ait l'appui d'une masse critique de bailleurs de fonds. Bien qu'ils ne soient pas appropriés pour tous les bailleurs de fonds, plusieurs ajustements — tels que le recours à un organe subsidiaire d'une BMD pour servir de mécanisme d'emprunt — pourraient accroître l'efficacité d'un tel mécanisme.
- Enfin, nous pouvons prendre un certain nombre de dispositions pour utiliser du mieux possible les volumes d'aide disponibles : il serait possible, notamment, de mieux adapter le degré de concessionnalité aux besoins des pays, par exemple en procédant à des financements hybrides faisant intervenir des dons de bailleurs de fonds et des prêts de BMD à l'appui d'investissements axés sur la réalisation des ODM dans les pays à revenu intermédiaire.

### **Atteinte d'un niveau d'endettement tolérable**

11. Une note distincte portant sur l'Initiative PPTE et sur le degré d'endettement tolérable a été soumise aux Ministres. L'Initiative PPTE se poursuit, et six pays supplémentaires — Guyana, Nicaragua, Niger, Éthiopie, Sénégal et Ghana — ont atteint le point d'achèvement depuis septembre 2003. L'allègement prévu dans le cadre de l'Initiative PPTE pour les 27 pays qui ont atteint le point de décision ou le point d'achèvement, conjugué aux montants engagés dans le cadre d'autres initiatives

d'allègement de la dette, représente une réduction des deux tiers de l'encours total de la dette de tous ces pays.

12. Les Administrateurs de la Banque et du FMI sont convenus de prolonger de deux ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 2006, la clause de caducité automatique de l'Initiative PPTE pour les pays dont la dette aura dépassé le seuil d'endettement de l'Initiative une fois que les mécanismes d'allègement de la dette traditionnels auront été appliqués, selon les évaluations basées sur les données à la fin de l'année 2004. Ces pays auront ainsi davantage de temps pour établir les antécédents requis pour pouvoir être candidat à un allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE.

13. Les Administrateurs examineront aussi prochainement la proposition visant à utiliser le cadre d'évaluation du niveau d'endettement tolérable formulé conjointement par les services de la Banque et du FMI. Ce cadre devrait guider les décisions relatives aux emprunts et aux prêts en permettant d'établir une correspondance entre les besoins de financement des pays à faible revenu et leur niveau actuel et prévu d'endettement tolérable. Pour assurer la cohérence des travaux et éviter tout chevauchement, l'analyse du degré d'endettement tolérable devra être réalisée en très étroite collaboration avec le FMI. Selon les conclusions auxquelles aboutiront nos débats, l'IDA envisage d'utiliser ce cadre pour déterminer l'allocation de dons dans le cadre d'IDA-14.

### **Progrès accomplis et difficultés rencontrées dans le cadre de l'approche de la Stratégie de réduction de la pauvreté**

14. Les Administrateurs ont examiné un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'approche de la Stratégie de réduction de la pauvreté qui prend en considération les récentes évaluations du département de l'évaluation des opérations (OED) de la Banque et du bureau indépendant d'évaluation du FMI. La stratégie de réduction de la pauvreté est maintenant considérée comme le cadre dans lequel s'inscrivent les opérations menées dans les pays pour se rapprocher des ODM ; il s'ensuit que de nombreux pays à faible revenu accordent maintenant une plus grande attention à la réduction de la pauvreté lorsqu'ils formulent et exécutent leur stratégie de développement, ainsi qu'aux éléments particuliers qui font obstacle à un développement plus efficace. À la fin d'août 2004, 43 pays avaient achevé un DSRP complet, et 23 d'entre eux avaient déjà préparé au moins un rapport d'étape annuel.

15. Les processus et les mesures prises pour mettre en œuvre la stratégie varient selon les pays. En général, ceux-ci ont pu dans une certaine mesure remédier aux problèmes les plus immédiats : l'analyse de la pauvreté a été renforcée, l'importance de la croissance et de la stabilité macroéconomique est maintenant reconnue, les séries d'indicateurs sont rationalisées et la couverture sectorielle est élargie. Les problèmes qui continuent de se poser sont souvent difficiles sur le plan technique et complexes sur le plan institutionnel : l'analyse des sources de la croissance et de son impact sur la répartition des revenus continue de présenter des lacunes et les pays ont des difficultés à aligner leurs aspirations pour l'avenir sur les ressources et les capacités dont ils disposent actuellement. Il faut qu'ils bénéficient d'un appui systématique des partenaires de développement pour

pouvoir se doter des capacités institutionnelles dont ils ont besoin pour formuler, exécuter et suivre des stratégies de réduction de la pauvreté et produire les éléments nécessaires à l'analyse sur lesquels elle repose.

16. La démarche de la stratégie de réduction de la pauvreté a été voulue souple pour que les pays puissent l'adapter en fonction de leur propre processus et de leur situation particulière. Toutefois, comme le note une évaluation de l'OED, le lien entre cette approche et les processus de décision des pays, notamment pour la préparation du budget, ou les organes représentatifs, tels que le parlement, n'a pas toujours été clairement établi durant son exécution. Il a été décidé de procéder à certaines modifications pour permettre aux autorités nationales d'articuler et d'exécuter avec plus de souplesse leur stratégie et éviter de donner l'impression que le processus est régi par les exigences des institutions de Bretton Woods. Il a aussi été décidé de modifier la nature de l'évaluation conjointe par les services du FMI et de la Banque mondiale pour prendre en compte ces changements ; les directives applicables à l'évaluation conjointe seront modifiées en conséquence.

17. Bien que certains pays aient commencé à utiliser la stratégie de réduction de la pauvreté pour mieux aligner l'aide des bailleurs de fonds sur les priorités nationales, il sera nécessaire de déployer des efforts accrus pour exploiter le potentiel de cette stratégie et en faire le cadre d'une utilisation plus rationnelle de l'aide dans le contexte de responsabilités partagées. Des progrès considérables peuvent encore être faits en ce qui concerne l'alignement de l'aide, et aussi l'harmonisation et la simplification des politiques et pratiques des bailleurs de fonds. Il sera crucial d'accroître le volume et la qualité de l'aide accordée aux pays à faible revenu poursuivant des stratégies de réduction de la pauvreté judicieuses afin d'appuyer les efforts qu'ils déploient pour parvenir aux ODM.

## **Échanges**

18. L'accord sur les cadres adopté par le Conseil général de l'OMC dans les premières heures du 1<sup>er</sup> août marque une étape décisive du processus suivi pour relancer le programme de développement de Doha. Les décisions prises préparent le terrain à une importante réforme des échanges agricoles mondiaux qui donnera lieu, notamment, à l'élimination de toutes les formes de subvention à l'exportation, à un nouvel abaissement des droits de douane et à la réduction ou à l'élimination des barrières non tarifaires pour les produits non agricoles. Les pays membres de l'OMC sont également convenus de déployer des efforts accrus pour libéraliser les services et inclure la facilitation des échanges dans les négociations. Toutefois le plus difficile reste à faire, et d'importantes étapes devront être franchies au cours des douze prochains mois, qui exigeront un fort engagement politique de la part de tous les membres.

19. La Banque continue d'appuyer sans réserve les efforts qui permettront de réaliser le potentiel du programme de développement de Doha et la fourniture d'une aide aux pays en développement pour qu'ils puissent en bénéficier. À Cancun, nous nous sommes engagés à renforcer notre appui pour aider nos clients à poursuivre leur stratégie d'intégration commerciale et aussi à les aider à gérer la transition à un environnement



défini par l'aboutissement fructueux des négociations de Doha. Trois domaines d'activité sont particulièrement importants à cet égard : a) l'initiative pour la facilitation des échanges, qui appuie des projets d'investissement et d'assistance technique dans le but d'aider les pays à examiner les avantages qu'ils pourraient tirer de réformes axées sur la facilitation des échanges ; b) les prêts-programmes qui visent à fournir un appui aux gouvernements procédant à des réformes axées sur le nouveau cadre incitatif qui pourra exister après Doha ; et c) l'aide accordée aux pays pour leur permettre de se doter des capacités analytiques et des connaissances nécessaires pour prévoir et quantifier les coûts d'ajustement qui résulteront d'un processus de libéralisation multilatéral et pour prendre les mesures budgétaires et de politique générale requises à cette fin.

20. Le dernier rapport sur les progrès accomplis dans le domaine des échanges intitulé *Trade Progress Report* qui a été examiné par les Administrateurs le 2 septembre 2004 met l'accent sur les échanges agricoles — l'importance qu'ils revêtent pour les pays en développement et l'appui fourni par la Banque en rapport avec les négociations relatives aux échanges agricoles mondiaux, que ce soit par ses travaux de recherche sur l'impact des échanges agricoles sur les pays en développement ou par son soutien aux pays, notamment aux fins du renforcement des capacités.

21. Un programme de travail plus complet a également été adopté dans le but d'aider les pays en développement à saisir les opportunités offertes par le commerce. Des études détaillées portant sur la manière d'améliorer les politiques commerciales et d'explorer les opportunités offertes par les échanges — dans le contexte du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce — ont été entreprises dans plus d'une vingtaine de pays à faible revenu au cours des deux dernières années. L'Institut de la Banque mondiale a également accru ses activités de formation et de renforcement des capacités dans des domaines se rapportant au commerce, et a encouragé la participation à 49 programmes organisés dans le monde entier durant l'exercice 04. Un appui est également fourni à un certain nombre de pays souhaitant adhérer à l'OMC. Le montant des engagements au titre des nouvelles opérations commerciales, estimé sur la base des résultats et des prévisions pour les exercices 04 à 06, est de 2,9 milliards de dollars, dont 1,2 milliard de dollars au titre de projets de facilitation des échanges (durant le seul exercice 04, les Administrateurs de la Banque mondiale ont approuvé 16 nouveaux projets comportant des composantes de facilitation des échanges d'une valeur supérieure à 560 millions de dollars).

22. Il ressort clairement de notre dialogue avec les pays que, si aucun système ne peut donner de meilleurs résultats qu'un processus multilatéral dynamique, les approches régionales, unilatérales et multilatérales de la politique commerciale peuvent jouer un rôle complémentaire si elles sont correctement suivies. Dans ce contexte, il existe une demande croissante de services d'analyse et de conseil pour évaluer les différentes options et opportunités qui se chevauchent et, parfois même, s'opposent. Nous avons entrepris de vastes travaux de recherche sur les échanges régionaux, et les questions de portée régionale occupent une place importante dans l'analyse du dialogue mené par les Régions de la Banque, que ce soit dans les rapports phares régionaux ou dans les études de portée nationale, ou encore dans le cadre des initiatives de formation et de

renforcement des capacités. La nouvelle édition de *Global Economic Prospects (GEP05)* qui paraîtra en novembre 2004, met l'accent sur le régionalisme.

### **Développement du secteur privé**

23. La réunion informelle que les Ministres du Comité du développement ont tenue au printemps dernier avec des entrepreneurs privés a été l'occasion pour tous de confirmer qu'une croissance économique entraînée par le secteur privé est essentielle à un développement durable et à la réduction de la pauvreté. Dans la note au Comité relative aux principaux éléments sur lesquels repose la croissance, il est souligné que pour être un moteur efficace de création d'emplois et une source de revenus, le secteur privé a besoin d'un climat de l'investissement rationnel, d'un soutien adapté aux petites, moyennes et microentreprises (MPME) et des infrastructures efficaces.

#### ***Climat de l'investissement et appui aux petites, moyennes et microentreprises***

24. Nous intensifions l'appui qu'apporte le Groupe de la Banque mondiale aux réformes du climat de l'investissement.

- S'agissant du travail de diagnostic, la Banque a achevé 31 évaluations du climat de l'investissement, effectué des enquêtes sur l'investissement auprès des entreprises dans 54 pays au cours des trois derniers exercices et en entreprendra au moins 15 autres au cours du présent exercice. L'édition 2005 du rapport *Doing Business* couvre 145 pays et compte plusieurs nouveaux indicateurs (attribution et enregistrement des droits fonciers, systèmes de contrôle des activités de construction, protection des droits des actionnaires, gouvernement d'entreprise) ; le rapport 2004 décrivait les procédures, délais et coûts requis pour résoudre les problèmes de fonctionnement courants des PME. Actuellement, une trentaine de pays entreprennent des réformes suscitées en partie par le rapport 2004 dont les indicateurs sont utilisés par l'IDA, le *Millennium Challenge Account* et l'Union européenne.
- Sur le plan des réformes, le projet *Doing Business* fournit désormais des informations systématiques sur les bonnes pratiques concernant l'élaboration des lois et des réglementations. De grands progrès ont été réalisés dans le domaine de la microfinance, pour lequel le Groupe consultatif pour l'assistance aux plus pauvres (CGAP) a mis au point un inventaire des bonnes pratiques. Dans l'édition 2005 du Rapport sur le développement dans le monde, des études de cas permettront de faire ressortir des options qui peuvent être retenues pour concevoir de nouvelles réformes et offrir un cadre au dialogue entre le secteur public et le secteur privé.
- L'appui à l'exécution des réformes du climat de l'investissement s'adresse de plus en plus au personnel sur le terrain. La Banque mondiale et la SFI mettent en commun leurs ressources humaines pour aider les États à promouvoir, notamment, le dialogue entre le gouvernement et les entreprises. Les opérations axées sur les MPME ont constitué un élément important des opérations du Groupe

de la Banque mondiale ces cinq dernières années, environ 8,65 milliards de dollars d'investissements et de garanties à l'appui des MPME ayant été approuvés par le Groupe de la Banque mondiale. Au cours de l'exercice 04, le Groupe de la Banque mondiale a approuvé plus de 1,5 milliard de dollars de nouveaux investissements au titre des MPME. La SFI, avec l'appui de bailleurs de fonds internationaux, proposera bientôt de regrouper deux des services d'assistance technique aux PME et d'en accroître la portée pour constituer un Service de promotion des entreprises privées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, qui offrira aux PME à la fois des services d'assistance technique et des instruments financiers, tout en aidant les pays à améliorer leur climat de l'investissement.

25. Toutefois, en l'absence d'un cadre propice et de marchés efficaces, les prêts aux PME ne peuvent avoir qu'un impact limité. Le Groupe de la Banque mondiale continue d'apporter son appui à des réformes juridiques et réglementaires visant à améliorer le climat de l'investissement ; elle soutient aussi les efforts de renforcement institutionnel, y compris par des programmes aidant les pays à formuler des politiques concernant le secteur financier pour faciliter l'accès des MPME aux financements des banques commerciales, ainsi que le renforcement des capacités de centrales des risques.

26. Le Groupe de la Banque mondiale et le CGAP — consortium basé au siège de la Banque mondiale et composé de 28 bailleurs de fonds bilatéraux, multilatéraux et privés chargés de promouvoir la microfinance — ont continué de faciliter l'accès des particuliers et des microentreprises à la microfinance, notamment en proposant des services techniques à une gamme diversifiée de prestataires de services financiers, en réduisant les obstacles à l'accès aux prêts bancaires, en structurant le secteur, en encourageant des liens novateurs entre les banques et les institutions de microfinancement, et en aidant les pays en développement à améliorer leurs cadres juridiques et institutionnels. Lors de son sommet à Sea Island en juin, le G8 a entériné les principes clés de la microfinance élaborés par le CGAP et invité le Groupe consultatif à continuer ses initiatives mondiales pour promouvoir la mise en place de systèmes financiers au service des pauvres. De surcroît, le CGAP prépare une proposition d'initiative au Moyen-Orient et en Afrique du Nord visant à appuyer les réformes de politique générale en faveur de l'expansion de la microfinance et de l'accès aux services financiers dans la région.

### ***Appui aux industries extractives***

27. Il y a trois ans, le Groupe de la Banque mondiale a entrepris un examen exhaustif de l'impact de ses investissements dans les industries extractives sur le développement. Des études économiques indépendantes ont montré que, de manière générale, nos projets avaient eu un impact économique très positif — recettes fiscales, emplois, transfert des technologies et instauration de normes environnementales et sociales plus rigoureuses — mais que nous pourrions mieux faire en rendant le processus de développement plus inclusif, et en assurant une gestion plus transparente des revenus.

28. Le Groupe de la Banque mondiale relève ainsi la barre. Pour garantir une compréhension mutuelle des objectifs de développement, nous définirons des manières

plus précises de mesurer l'impact des projets sur les pauvres, nous nous accorderons avec les parties prenantes sur les indicateurs avant l'approbation d'un projet, et nous utiliserons ces derniers pour suivre les progrès. Afin d'assurer la transparence des recettes générées par les projets, nous commencerons sans plus attendre à exiger la divulgation des montants des recettes provenant de tous les nouveaux grands projets ; nous collaborons déjà à cette fin avec plusieurs pays comme le Nigéria, l'Azerbaïdjan et le Kirghizstan dans le cadre de l'Initiative sur la transparence des industries extractives. Nous veillerons à ce que des options d'énergie propre soient offertes aux gouvernements des pays pauvres en développant nos opérations de financement dans le secteur du gaz naturel ; nous nous sommes par ailleurs fixé comme objectif d'accroître de 20 % par an en moyenne sur les cinq prochaines années nos investissements dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Afin de protéger les intérêts des populations locales touchées par les investissements dans les industries extractives, nous n'appuierons que les projets auxquels les collectivités concernées, notamment les populations autochtones, seront associées dans le cadre de réelles consultations qui permettront d'obtenir une large adhésion de la communauté. Nous estimons que, même si ces projets représentent moins de 5 % de notre portefeuille global de prêts, ils continueront à revêtir de l'importance pour les économies de nombreux pays désespérément pauvres, si l'on considère que 1,6 milliard d'habitants de pays pauvres n'ont toujours pas d'électricité et que 2,3 milliards d'êtres humains sont tributaires de combustibles traditionnels issus de la biomasse.

### *SFI*

29. La SFI a continué d'afficher d'excellents résultats financiers au cours de l'exercice 04 : elle a engagé 4,75 milliards de dollars pour son propre compte, soit un montant deux fois plus élevé que celui de l'exercice 00 et supérieur de 23 % à celui de l'exercice 03, et a amélioré leur répartition sectorielle et géographique en accroissant de manière substantielle ses engagements en Afrique subsaharienne, en Asie de l'Est et dans certains pays d'Europe. À ces investissements directs, effectués aux conditions du marché, se sont ajoutés des syndications de prêt pour un montant de 880 millions de dollars et un gonflement des financements concessionnels de la SFI et de bailleurs de fonds dont le montant est passé à 90 millions de dollars. La SFI a également investi 171 millions de dollars et mobilisé 528 millions de dollars supplémentaires par le biais de transactions de financement structuré. Il est important de citer ici la première opération de titrisation d'actifs improductifs en Amérique latine et la première émission d'obligations municipales structurées en Afrique du Sud.

30. Pour augmenter sa souplesse d'intervention et mieux répondre aux besoins des clients, la SFI continue de décentraliser ses opérations en déployant son personnel sur le terrain et d'étendre la gamme de ses activités au-delà du financement sur projet. Les activités de développement des marchés financiers locaux, qui privilégient de plus en plus le financement en monnaie nationale et les opérations de financement structuré, sont devenues un pôle de croissance et d'innovation ; elles sont par ailleurs considérées essentielles au rôle plus vaste que la SFI prévoit de jouer dans le financement municipal et le financement du logement. La Société propose désormais une plus large gamme vaste de produits et de services financiers tels que les crédits commerciaux, les crédits aux

entreprises, et dans certains cas, les crédits d'acquisition d'actifs, ainsi que des conseils sur les normes internationales relatives au gouvernement d'entreprise, et sur les normes environnementales et sociales. Ce rôle s'est avéré particulièrement utile aux clients de la SFI recherchant des opportunités d'expansion « Sud-Sud », c'est-à-dire d'un pays ou d'une région en développement à une autre. Pour les pays et les secteurs émergents, où les capacités et l'expertise de base font souvent défaut au niveau des entreprises de petite taille, la SFI a défini une formule de financement pour stabiliser l'appui financier et la planification des opérations de son réseau de plus en plus étendu qui compte déjà plus d'une douzaine de services de promotion et de développement des investissements financés par les bailleurs de fonds. Le rôle de la SFI en tant que vecteur de l'expertise et des meilleures pratiques mondiales continue aussi de s'accroître dans des domaines tels que le gouvernement d'entreprise, l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement, la prévention du VIH/SIDA, la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et les crédits au titre d'échanges de droits d'émission de carbone. En outre, environ 24 grandes banques commerciales ont désormais adopté les normes environnementales et sociales de la SFI pour le financement des projets par le biais des « Principes d'Équateur ». La SFI conduit actuellement des consultations pour mettre à jour ces normes mondiales afin d'intensifier davantage son impact sur le développement.

### ***MIGA***

31. L'investissement étranger direct (IED) ayant baissé pour la deuxième année consécutive en 2003, le cadre des activités du secteur de l'assurance contre les risques politiques est resté difficile. Au cours de l'exercice qui a pris fin le 30 juin 2004, la MIGA a émis des garanties pour 35 projets, soit 1,1 milliard de dollars de nouvelles couvertures. Parmi les projets en question, 16 se trouvaient dans des pays en conflit et 14 concernaient des petites et moyennes entreprises. La demande pour les services d'assistance technique de la MIGA a continué d'augmenter au cours de l'exercice écoulé, les pays d'accueil cherchant résolument à faire valoir leurs avantages dans ce contexte peu propice aux IED. Au cours de l'exercice écoulé, la MIGA a entrepris 65 activités d'assistance technique, dont 35 dans des pays admissibles à emprunter à l'IDA.

32. Consciente des liens existant entre ses services d'assistance technique, qui aident les pays à attirer et garder des IED, et ses produits de garantie, qui permettent de concrétiser les investissements, l'Agence, depuis quelque mois sous la direction de M<sup>me</sup> Yukiko Omura, est désormais organisée pour proposer des services intégrés et complémentaires à ses clients. Elle met également en place un cadre intégré de gestion des risques, qui, grâce à une affectation plus efficace des fonds et une utilisation plus judicieuse des instruments d'atténuation des risques, optimisera la capacité d'absorption des risques de la MIGA. Le resserrement de la collaboration entre la MIGA et les autres institutions du Groupe de la Banque mondiale permettra aussi à l'Agence de tirer profit de ses ressources, non seulement en interne mais aussi à travers le réseau de bureaux extérieurs de la Banque. Ces changements lui permettront d'être mieux préparée pour opérer sur les marchés émergents, de s'adapter aux besoins des marchés et d'augmenter son impact sur le développement. Le mécanisme de garantie créé par la MIGA pour les investisseurs en Afghanistan est un exemple récent de cette collaboration et de cette approche novatrice ; ce mécanisme, dans le cadre duquel la MIGA, la BAD et d'autres

partenaires tels que des compagnies d'assurances privées fournissent une capacité d'assurance à hauteur de 60 millions de dollars, a permis de multiplier par six le financement initial constitué par le crédit de l'IDA de 5 millions de dollars et par un prêt concessionnel de la BAD de 5 millions de dollars.

### **Envois de fonds des travailleurs migrants**

33. Les envois de fonds des travailleurs migrants en direction des pays en développement se sont révélés être une source stable et considérable de capitaux étrangers. Ils se sont chiffrés à environ 93 milliards de dollars en 2003, contre 88 milliards de dollars en 2002. Les investissements étrangers directs sont la seule source de flux financiers à destination des pays en développement qui portent sur des montants plus élevés. La Banque a conçu un programme de travail intégré sur les liens entre la migration internationale et la réduction de la pauvreté dans le cadre d'une perspective de développement plus vaste dans laquelle les envois de fonds des travailleurs migrants jouent un rôle majeur. Afin de mieux comprendre les facteurs déterminants de ces envois et de créer des conditions favorables à un renforcement de leur impact sur le développement, la Banque intensifie ses efforts dans différents domaines pour :

- Améliorer les données sur les envois de fonds et la gestion des connaissances, car une grande partie de ces envois n'est pas déclarée et les chiffres officiels sous-estiment leur volume, peut-être de plus de 50 % ;
- Réduire les coûts des transferts, en élaborant et appliquant des mesures visant à réduire le coût de transaction de ces envois et à aider les pays bénéficiaires à améliorer l'infrastructure financière institutionnelle ;
- Évaluer l'impact qu'ont ces envois d'argent sur le développement aux niveaux macroéconomique et microéconomique, pour pouvoir présenter aux pays des recommandations pratiques pour renforcer encore cet impact ; et
- Mettre en place un cadre permettant d'améliorer l'intégrité des transferts d'argent dans les systèmes formel et informel.

### **Investissements dans les infrastructures**

34. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire devront procéder à des dépenses d'infrastructure considérable pour soutenir leur croissance et atteindre les ODM. Ces besoins sont estimés actuellement à 7 % du PIB environ pour tous les pays en développement, à la fois pour les dépenses d'investissements et les dépenses d'entretien, et jusqu'à 9 % du PIB pour les pays à faible revenu. Si l'on compare les investissements passés, les nouveaux investissements et les dépenses requises pour l'entretien (en moyenne 3,5 % du PIB dans tous les pays en développement) aux projections des besoins, on constate que les besoins sont peut-être deux fois plus importants que le niveau effectif actuel des financements dans l'infrastructure.

35. Le rapport d'étape soumis au Comité sur les progrès de l'application du Plan d'action dans le domaine de l'infrastructure présente les principaux problèmes que l'on

rencontrera à l'avenir. Le Groupe de la Banque mondiale commence à intervenir dans toute la gamme des opérations publiques et privées de financement et de fourniture de services d'infrastructure. La Banque a assoupli certaines règles internes sur les garanties pour en étendre l'utilisation. D'autres mesures d'atténuation des risques sont envisagées dans les domaines du risque réglementaire (pour soutenir les opérations de privatisation) et la création d'instruments de la dette en monnaie nationale. La Banque travaille avec le FMI pour aider les pays à faire face aux problèmes associés à l'assouplissement des contraintes budgétaires pour financer les investissements. Elle continuera également à améliorer sa gamme de produits pour stimuler les investissements dans l'infrastructure afin d'augmenter l'attrait des pays à revenu intermédiaire. La Banque a engagé environ 6,5 milliards dans de nouvelles opérations de prêt au titre de l'infrastructure, soit une hausse de 1,1 milliard de dollars par rapport à l'exercice 03. Cette somme est nettement plus élevée que les engagements au titre du Plan d'action dans le domaine de l'infrastructure, et ce niveau devrait être maintenu pour l'exercice 05.

### **Réaliser les ODM en matière de développement humain**

36. **Santé.** Nous privilégions, dans ce domaine, la mise en place de services de santé durables dans les pays. Le Forum de haut niveau sur les ODM en matière de santé, inauguré récemment — coordonné par la Banque et l'OMS — rassemble les bailleurs de fonds, les pays en développement, les institutions techniques internationales, les organisations caritatives et d'autres partenaires pour lutter contre la malnutrition, la mortalité infantile, la mortalité maternelle et les maladies transmissibles, en s'attaquant aux lacunes des systèmes de santé. Dans bien de cas, les professionnels de la santé sont trop peu nombreux et l'accès aux médicaments et la prestation de services laissent plus qu'à désirer. La prochaine réunion du Forum de haut niveau se tiendra à Abuja en décembre 2004 pour examiner les progrès accomplis sur ce programme d'action urgent. Pour s'attaquer à ces questions dans les pays, il est nécessaire de mettre à disposition des ressources au titre des stratégies de réduction de la pauvreté et des crédits budgétaires, et les bailleurs de fonds doivent redoubler d'effort pour aligner et harmoniser leur aide comme l'a recommandé le Forum de haut niveau. Dans les pays à revenu intermédiaire, une nouvelle dynamique est nécessaire pour faire face aux problèmes de santé qui se généralisent rapidement, tels que ceux posés par les maladies cardiovasculaires, le diabète et le cancer. On se rend aussi de plus en plus compte (notamment suite à l'apparition soudaine en 2003 de la dangereuse pneumonie atypique) que la lutte contre les maladies et les facteurs de risque qui leur sont associés ne connaissent pas les frontières, et nécessitent la coopération au niveau mondial et l'attention des institutions internationales.

37. **Maladies transmissibles.** La Banque a participé activement à la 15<sup>ème</sup> Conférence internationale sur le sida tenue en juillet 2004 à Bangkok, sur le thème *Accès pour tous*. La conférence a lancé un appel en faveur d'un engagement et d'une participation nettement plus importants des dirigeants politiques et des hauts responsables de l'élaboration des politiques afin d'élargir l'accès aux programmes nationaux qui offrent des services de prévention, de soins et de traitement. Elle s'est aussi prononcée en faveur du financement durable de ces programmes, et de partenariats efficaces entre des

acteurs mondiaux et nationaux — de l'ONUSIDA aux organisations communautaires. La Conférence a également souligné qu'il importait de mettre en place des systèmes de santé solides, capables de lutter non seulement contre le VIH/SIDA, mais aussi la tuberculose, et d'autres maladies infectieuses, en collaboration avec des partenaires du secteur privé — des compagnies pharmaceutiques aux prestataires de services privés. La Banque appuie sans réserve des stratégies globales telles que celles-ci, tant au plan opérationnel avec des engagements d'un montant supérieur à un milliard de dollars, qu'au niveau international, avec des contributions destinées à financer les traitements antirétroviraux, les analyses économiques, et le suivi mondial. Les décaissements au titre du Programme plurinational de lutte contre le VIH/SIDA en Afrique, par exemple, atteignent actuellement 85 à 90 % de leurs objectifs, soit environ 170 millions de dollars par an. Les programmes plurinationaux ont financé plus de 20 000 sous-projets de la société civile, dont plus de 15 000 intéressaient des organisations communautaires locales, avec des décaissements d'un montant supérieur à 70 millions de dollars, sous forme de dons subsidiaires directs et pour le renforcement des capacités. Nous intensifions aussi notre programme de lutte contre le paludisme, de concert avec les principaux partenaires, afin de réduire l'incidence d'une maladie qui a des répercussions humaines et économiques catastrophiques, et notamment en Afrique subsaharienne.

38. **Éducation.** L'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous (EPT) vise à rétablir la dynamique en vue de réaliser l'objectif d'universalisation de l'enseignement primaire à l'horizon 2015. Depuis qu'il a été inauguré en 2000, le programme EPT a permis d'accélérer les réformes des politiques, d'améliorer la coordination des interventions des bailleurs de fonds et de mobiliser des concours extérieurs supplémentaires, en particulier parmi les 12 pays appuyés par l'Initiative. Dix de ces douze pays ont reçu 30 % de nouveaux financements au cours de la première année de l'Initiative. Pour soutenir cette action, la Banque mondiale a, au cours de ces quatre dernières années, plus que doublé ses nouveaux prêts en faveur de l'éducation de base dans les pays admissibles à emprunter à l'IDA pour porter leur montant à 800 millions de dollars contre 300 millions pour l'exercice 00 (l'enveloppe globale consacrée à l'éducation est passée de 880 millions de dollars à 2 milliards de dollars). Les inscriptions ont le plus augmenté dans les pays où la couverture éducative était la plus limitée, notamment en Afrique, et le nombre de pays qui sont bien partis pour atteindre les ODM en matière d'éducation a augmenté de 10 %, ce qui est encore très insuffisant. À l'issue d'une réunion tenue à Oslo en novembre 2003, tous les partenaires ont convenu d'étendre l'Initiative pour l'accélération de l'aide à tous les pays à faible revenu remplissant les conditions nécessaires et de mettre en place un Fonds catalyseur géré par la Banque avec des engagements totalisant 250 millions de dollars sur 4 ans et une allocation initiale de 35 millions de dollars en 2004, pour appuyer les pays appliquant de bonnes politiques mais bénéficiant d'un soutien insuffisant des bailleurs de fonds. Il reste cependant à relever des défis importants, posés notamment par la nécessité de concours financiers supplémentaires, d'une plus grande harmonisation des interventions des bailleurs de fonds et, surtout, de plus solides capacités de gestion du secteur public et la responsabilisation au sein des pays. Il est désormais évident que la réussite dans l'enseignement primaire et secondaire est tributaire d'investissements efficaces dans le développement du jeune enfant et l'enseignement préscolaire. La Banque a, de ce fait,



renforcé ses activités en matière de politique générale et son appui au développement du jeune enfant. Elle a accordé des prêts totalisant 730 millions de dollars au titre de 13 projets consacrés au développement du jeune enfant dans 11 pays, ainsi qu'un montant supplémentaire de 370 millions de dollars au profit de volets « développement du jeune enfant » de 38 projets du secteur social dans 26 pays. Outre l'accélération des avancées vers l'universalisation de l'enseignement primaire, la Banque est déterminée à aider les pays à acquérir les compétences de pointe dont ils ont besoin pour soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux, en leur fournissant des services de conseil et des prêts.

### **Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme**

39. En mars 2004, le Conseil a décidé que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme devrait faire partie des activités courantes de la Banque. Suite à cette décision, la Banque effectuera cette année, au titre du Programme d'évaluation du secteur financier, plusieurs études sur le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Nous continuons de fournir à nos pays clients de l'assistance technique en ce domaine par le biais de programmes par pays et de programmes régionaux, ainsi que par des activités de sensibilisation dans le cadre des Dialogues mondiaux organisés par l'Institut de la Banque mondiale. Enfin, la Banque élabore pour les pays clients un cours d'apprentissage en ligne sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, qui sera relayé par l'intermédiaire de l'ordinateur central de la Banque et accessible via l'internet :

- Après la révision des 40+8 recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), que le Conseil a entérinées en mars 2004, la Banque mondiale, le FMI et le GAFI organisent des ateliers de formation des évaluateurs à la méthodologie mondiale révisée. La formation a commencé en septembre 2004 pour le personnel de la Banque et du FMI et des représentants d'organismes régionaux de type GAFI ;
- La Banque a appuyé deux initiatives visant à créer de nouveaux organismes régionaux de type GAFI dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) et dans la région de l'Asie centrale (CA). L'organisme régional de type GAFI de MENA sera officiellement mis en place lors de la réunion ministérielle de novembre. Nous nous attendons à ce que soit mis en place, vers la fin de cette année, le même type d'organisme pour la région de l'Asie centrale, dont la Fédération de Russie a été le fer de lance, pour appuyer les efforts de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme des pays russophones de l'ex-Union soviétique ;
- La Banque et l'Organisation des Nations Unies se sont associées pour fournir un expert en ces domaines, qui travaillera directement pendant deux ans avec les autorités nationales d'Asie centrale pour contribuer à élaborer et mettre en place des systèmes de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;

- La Banque a révisé son guide sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (*Reference Guide to Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism*), afin d'y intégrer les nouvelles recommandations du GAFI et la méthodologie d'évaluation et en publiera des versions anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et russe. Nous recevons des demandes de nos pays clients qui souhaitent obtenir ce guide. Le FMI, de concert avec la Banque, a également publié récemment un manuel intitulé, *Financial Intelligence Units – An Overview*.

#### **IV. RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE, DE L'EFFICIENCE ET DE LA GOUVERNANCE DE LA BANQUE**

40. Avec votre aide et votre appui, nous allons continuer d'œuvrer pour que le Groupe de la Banque mondiale soit un participant important et efficace des initiatives internationales visant à accélérer le développement, faire reculer la pauvreté et réaliser les ODM. À cette fin, nous allons :

- Continuer d'œuvrer en étroite collaboration avec nos partenaires multinationaux et nationaux de développement. Depuis Marrakech, des mécanismes inter-institutions ont été mis en place pour promouvoir un partenariat mondial efficace, notamment un groupe de travail des BMD et le Projet conjoint du CAD/OCDE sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement. Il existe en particulier une solide collaboration et une dynamique entre les BMD sur tous les aspects de cette question. Nous savons qu'en œuvrant de concert nous pouvons obtenir bien plus de résultats qu'en travaillant en vase clos, et il me semble que cette idée est beaucoup plus largement partagée qu'il n'y a que quelques années ;
- Rester prêts à relever les nouveaux défis du développement à mesure qu'ils se posent — comme nous le faisons, par exemple, en appuyant les efforts consentis au plan international pour la reconstruction de l'Afghanistan et de l'Iraq. Nous devons également être prêts à relever les défis de la mobilisation des jeunes gens afin qu'ils participent au développement et à tenir compte de leurs aspirations dans les priorités de développement ; à répondre aux préoccupations des 400 millions d'handicapés des pays en développement ; et à continuer de contribuer à l'exercice des droits humains par notre action de lutte contre la pauvreté ;
- Renforcer notre soutien aux pays à faible revenu, par le biais d'une IDA plus efficace et bien pourvue en ressources financières et consolider notre soutien aux pays à revenu intermédiaire, en mettant en œuvre notre plan d'action convenu et en rehaussant notre collaboration avec les partenaires du développement ;
- Continuer, avec le soutien des pays membres et du Conseil, de nous attacher à renforcer la gouvernance de notre institution ; et

- Surtout, poursuivre nos efforts tendant à faire de la Banque une organisation plus efficace et plus efficiente, fonctionnant avec un lien précis entre les plans et l'exécution du budget et les résultats, de façon à pouvoir relever tous ces défis en respectant les contraintes budgétaires.

## **IDA**

41. Après la fin de nos travaux aux présentes assises, les Délégués à l'IDA vont se réunir à Washington pour poursuivre leurs débats sur la 14<sup>e</sup> reconstitution de ses ressources. Ils se sont rencontrés à Hanoi début juillet pour examiner un ambitieux programme visant à renforcer davantage l'aide de l'IDA au développement axée sur les résultats et initiée par les pays. Plus particulièrement, dans le cadre d'IDA-14, l'institution développera davantage sa capacité à cibler et suivre les principaux indicateurs de résultat en matière de développement. Elle abordera de manière systématique la question du degré d'endettement tolérable de la dette de ses pays emprunteurs, en mettant à profit les travaux conjoints de la Banque et du FMI, et fournira une base d'analyse pour ses financements à titre de don. Nous comptons également rendre publics les évaluations de la performance sur lesquelles l'IDA fonde l'affectation de ses ressources.

42. Le défi le plus important que nous devons tous relever dans le cadre de cette reconstitution de l'IDA est directement en rapport avec le défi confrontant le monde dans son ensemble — celui de savoir si nous pouvons accroître l'aide effective au développement pour atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire. Nous avons proposé pour IDA-14 un montant de reconstitution sensiblement plus élevé, soigneusement établi sur la base des évaluations par pays des besoins de développement, des résultats et de la capacité d'absorption. J'ai appris avec plaisir qu'à Hanoi les Délégués se sont accordés pour penser que notre proposition traduit bien les besoins et les capacités des pays à faible revenu. Je sais que certains bailleurs de fonds auront du mal à financer leur part des ressources nécessaires. Ces ressources comprennent les montants qui seront remboursés au fur et à mesure à l'IDA au titre de l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE au cours de la période d'IDA-14. Mais j'espère, dans l'intérêt des pays les plus pauvres, que c'est un défi que nous parviendrons à relever ensemble. Rien n'est plus important dans le programme de développement qu'une reconstitution efficace d'IDA-14.

## **Appui aux pays à revenu intermédiaire**

43. Nous nous attachons dans le même temps à renforcer l'appui de la Banque au développement des pays à revenu intermédiaire (qui s'entendent des pays admis à bénéficier des prêts de la BIRD). Pour atteindre les objectifs de développement définis au plan international, il est indispensable de réaliser une croissance plus soutenue et de réduire la pauvreté dans ces pays où vivent plus de 70 % des pauvres du monde en développement. À la suite des échanges de vues avec les Administrateurs en mars, nous avons revu et commencé à mettre en œuvre le plan d'action de la direction pour le renforcement du soutien de la Banque aux pays à revenu intermédiaire. Ce plan vise essentiellement à améliorer la réponse de la Banque à la demande par les clients de prêts

de qualité, de produits de gestion du risque et de services du savoir — fondés sur notre combinaison exceptionnelle de compétences mondiales, de produits et de services variés, de conditions financières intéressantes et de moyens de mobiliser l'appui des partenaires et du secteur privé. Nous avons enregistré des avancées sur un certain nombre d'initiatives :

- Nous avons pris des mesures pour consolider notre aptitude à répondre de manière flexible et efficace aux besoins des pays à revenu intermédiaire. C'est ainsi que nous avons élaboré, aux fins d'approbation par les Administrateurs, un programme de huit à dix opérations pilotes qui s'appuieront sur les propres systèmes de sauvegarde des pays lorsqu'ils sont considérés équivalents aux mesures de sauvegarde de la Banque, c'est-à-dire lorsque les règles et les procédures pertinentes des pays visent les objectifs et respectent leurs principes opérationnels.
- La Banque s'intéresse aussi davantage aux groupes particulièrement défavorisés dans les pays à revenu intermédiaire. Les mesures que nous prenons concernant le peuple Roma en Europe centrale en offrent un exemple. En République tchèque, on estime que plus de 70 % des enfants Roma ne terminent pas l'éducation de base. L'espérance de vie des Roma est inférieure de 10 à 15 ans à celle de la population majoritaire. La Banque s'active à faire prendre davantage conscience de ces problèmes et aide les pouvoirs publics à prendre des mesures concrètes pour réduire les écarts.
- La Banque offre déjà aux pays à revenu intermédiaire un certain nombre de produits de gestion du risque — par exemple, les opérations de couverture de taux d'intérêt et de change et une option de tirage différé utilisable avec les prêts à l'appui de politiques de développement — qui permettent aux clients d'utiliser leur portefeuille BIRD pour gérer le risque associé à la dette extérieure. Nous avons piloté, et intégrons désormais dans nos opérations, un effort systématique de promotion de l'utilisation de ces produits. L'approbation récente par le Conseil de deux prêts au Mexique en monnaie nationale pousse d'autres pays à se déclarer vivement intéressés par des prêts directs de la Banque en monnaie nationale.
- Nous avons entamé les échanges de vues avec les bailleurs de fonds bilatéraux et d'autres partenaires du développement sur les moyens de consolider notre collaboration en matière d'appui aux pays à revenu intermédiaire. Au nombre des domaines de coopération éventuelle figurent la satisfaction des besoins des pays en conseils et d'autres formes d'assistance technique, et l'association des ressources sous forme de dons des bailleurs de fonds avec les prêts de la BIRD, pour appuyer les investissements sociaux et liés aux ODM dans les pays à revenu intermédiaire.

## **Renforcement de la voix et de la participation des pays en développement et des pays en transition**

44. Les échanges de vues se poursuivent entre les actionnaires sur la manière de réaliser des progrès sur l'ensemble des questions, liées entre elles, concernant le renforcement de la voix des pays en développement et en transition dans les instances décisionnelles des institutions de Bretton Woods. Vous avez reçu des rapports des deux Conseils. Ces questions et d'autres qui leur sont apparentées sont importantes, et j'espère que le Conseil adoptera le moment venu un train de mesures satisfaisant qui permettront de consolider la gouvernance de la Banque.

## **Budget opérationnel de la Banque, efficacité de l'organisation et orientations stratégiques**

45. Entre temps, au niveau de la direction, nous prenons des mesures pour améliorer l'efficacité de l'organisation. Même si nous avons une idée bien précise de notre mission et une solide stratégie, nous devons relever un défi au plan de la mise en œuvre. Nous devons faire plus — avoir une incidence maximale sur le développement — avec les ressources limitées dont nous disposons. Nous avons eu cette année une série d'échanges de vues très fructueux avec notre Conseil. Nous nous attachons à présent à améliorer la manière de gérer notre budget : en améliorant la corrélation entre la planification budgétaire et l'adoption de priorités stratégiques, en opérant des choix explicites et en mesurant les résultats. Un élément essentiel de l'ensemble de mesures que nous avons examinées avec le Conseil consiste à adopter un cadre budgétaire pluriannuel pour gérer l'utilisation des ressources de manière flexible et disciplinée, tout en ménageant la continuité à moyen terme nécessaire à bon nombre de nos activités. La quête de l'efficacité représente un autre élément clé de ce programme : les demandes dont la Banque fait l'objet continuent de croître à un rythme bien plus rapide que notre budget. Pour satisfaire ces demandes tout en maintenant la discipline budgétaire, nous aurons besoin d'outils de gestion de la performance qui soutiennent un sens solide et dynamique des priorités et la volonté de faire face aux choix nécessaires et d'améliorer le rapport coût-efficacité de toutes nos activités. La réussite de cette initiative difficile dépendra avant tout de notre aptitude à réaliser des gains d'efficacité à travers toute l'institution, afin que davantage de ressources puissent être consacrées à la prestation de services aux clients. Pour avoir le maximum d'incidence sur les pays et les questions d'intérêt mondial avec les ressources dont nous disposons, j'ai mis en place, à l'échelle de toute la Banque, un groupe de travail sur le renforcement de l'efficacité de l'organisation. Ce groupe de travail présentera à l'examen du Conseil, au cours des prochaines semaines, un ensemble de propositions visant à réorienter le personnel et d'autres ressources vers la prestation directe de services aux clients et à améliorer notre capacité à répondre aux besoins des pays clients et à nous attaquer aux problèmes prioritaires qui se posent à l'échelon mondial.

## V. CONCLUSION

46. Nous continuons d'enregistrer des avancées sur de nombreux fronts. Nos connaissances actuelles des facteurs déterminants de la réussite du développement, conjuguées aux engagements que nous avons tous pris et au partenariat que nous avons mis en place à Monterrey, nous offrent l'occasion unique de progresser bien plus rapidement vers la réduction de la pauvreté et la réalisation des ODM, peut-être mieux qu'à n'importe quel moment dans le passé. Il me semble que nous pouvons désormais déterminer un programme assez concret sur la base des documents préparés pour le Comité et des travaux et des progrès réalisés dans d'autres domaines.

- Premièrement, pour atteindre les ODM nous devons maintenir et élargir les bases de la croissance. Ces bases comprennent de nombreux éléments, mais les deux domaines essentiels dans lesquels la Banque déploie des efforts nettement plus soutenus sont le climat de l'investissement et l'infrastructure. J'espère que le Comité va appuyer les plans d'action définis dans ces deux domaines.
- Deuxièmement, nous pouvons nous féliciter de l'accord conclu par le Conseil général de l'OMC sur les cadres de négociations relatives au cycle de Doha, bien que cet accord ne figure pas explicitement à l'ordre du jour. Nous réaffirmons solennellement notre appui à ces cadres et comptons bien les voir aboutir à des résultats concrets.
- Troisièmement, j'espère que nous donnerons l'impulsion politique nécessaire pour traduire, en réalisations concrètes sur le terrain, le cadre convenu d'amélioration de l'efficacité de l'aide par l'harmonisation et l'alignement et l'attention accrue aux résultats, à l'occasion du Forum de Paris prévu au printemps prochain qui constituera ainsi un tournant décisif.
- Quatrièmement, la Banque et la communauté des bailleurs de fonds doivent intensifier et rendre plus efficaces leurs efforts tendant à permettre aux pays en développement de consolider leurs moyens et éliminer les obstacles précis à leur capacité d'absorption. Ces efforts ne peuvent être consentis que pays par pays, mais le processus de SRP nous offre le moyen d'entreprendre une action plus ambitieuse et plus cohérente.
- Cinquièmement, j'espère que l'octroi de l'aide annoncée maintiendra le cap et que d'autres pays augmenteront leurs engagements futurs. Et j'espère aussi que cela se traduira en 2005 et 2006 par des augmentations substantielles et mesurables de ressources réelles pour les pays pauvres, qui mettent en place des politiques saines et ont d'énormes besoins à satisfaire pour atteindre les ODM.
- Sixièmement, j'espère que le Comité conviendra que même si le Mécanisme international de financement (MFI) n'est pas un instrument qui convient à tous les bailleurs de fonds, il n'est pas inutile de déterminer la manière d'élaborer une proposition de concentration de l'aide en début de période, à l'image d'un IFF, en complément de l'augmentation des engagements d'aide. Dans cette optique, je pense que l'on aurait tout intérêt à instaurer des liens étroits et la synergie nécessaire entre un tel mécanisme et les instruments de la Banque, et plus particulièrement l'IDA.

- Septièmement, j'espère de même que le Comité accueillira favorablement la proposition d'étudier la possibilité de renforcer l'effet de levier en combinant l'aide avec d'autres flux, notamment les prêts des BMD.
- Huitièmement, j'espère que nous pouvons aussi convenir que la Banque doit continuer de participer activement au débat sur la fiscalité mondiale et les contributions volontaires.
- Neuvièmement, j'espère que nous allons parvenir à une conclusion sur une méthode convenue et pratique de traiter la question de la soutenabilité de la dette et des dons et que nous pourrons mettre en œuvre cette méthode dans le cadre d'IDA-14.
- Enfin, des obstacles entravent également les avancées dans certains domaines prioritaires du programme des ODM — l'EPT, la santé, le VIH/SIDA, l'eau — qui sont liés, non seulement, aux problèmes de financement mais aussi à la nécessité de renforcer la capacité de prestation des services des pays.

47. L'examen en septembre prochain des objectifs du Sommet du Millénaire offrira une occasion importante de faire le bilan des progrès accomplis, de même que l'examen par le Comité au printemps du prochain Rapport de suivi mondial. Nous avons un programme extrêmement difficile mais réalisable. J'espère qu'au cours de notre réunion nous pourrons examiner franchement les défis qui se posent à nous et les mesures pratiques que nous devons prendre pour les relever.